



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

baux d'habitation

Question écrite n° 64987

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le développement de la sous-location pour le logement étudiant. En effet, il pourrait être intéressant de créer un système de garanties pour les sous-locations et les baux glissants pour ces logements d'étudiants. Il faudrait donc faciliter les colocations et les sous-locations pour les logements privés, en créant un système de garanties pour les bailleurs. Il lui demande donc sa position sur cette suggestion.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 64987

Rubrique : Baux

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 2009, page 11321

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)